

LE GOUVERNEMENT PERSISTE ET SIGNE DANS SON ENTREPRISE DE DÉMOLITION DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE SES PERSONNELS !

Face au refus réitéré du secrétaire général du Gouvernement d'apporter des réponses aux revendications des personnels, l'Union fédérale des syndicats de l'État-CGT n'a pas siégé au Comité technique central des directions départementales interministérielles du 14 mai dernier ([communiqué de l'UFSE-CGT du 14 mai 2019 ci-joint](#)).

À l'évidence, le gouvernement persiste et signe dans son entreprise de démolition de la Fonction publique et de ses personnels !



Les projets de [circulaires du Premier ministre portant sur la mise en œuvre de la réforme de l'organisation territoriale de l'État](#) et [la transformation des administrations centrales](#) ainsi que [la circulaire en date du 10 mai 2019 du ministre de l'action et des comptes publics](#) portant conférence de budgétisation de l'année 2019 le démontrent plus que jamais.

Outre la confirmation des attaques portées contre toute une série de politiques publiques, la fermeture, le regroupement et le démantèlement de toute une série de services publics implantés dans les régions et les départements, des pouvoirs toujours plus importants sont et seraient octroyés au ministère de l'intérieur et aux préfets au moyen d'une déconcentration accrue des moyens budgétaires, de l'organisation territoriale des services publics, des modalités de gestion des personnels.

Dans le même temps, la généralisation et l'accentuation de l'austérité budgétaire sont à l'ordre du jour de l'agenda gouvernemental.

Le gel du point d'indice jusqu'en 2022 est ainsi clairement évoqué dans la circulaire budgétaire de même que le maintien de l'objectif de 50 000 suppressions de postes au sein de la fonction publique de l'État.

Dans le même temps, alors que la CGT réitère son exigence de retrait du projet de loi portant transformation de la fonction publique, le Gouvernement entend toujours introduire des dispositions législatives organisant le recours accru au contrat, à la rupture conventionnelle, aux mutations d'office... sans exclure un amendement de dernière minute sur le temps de travail des agents de la fonction publique de l'État.

MÉPRISANT ET INACCEPTABLE !

Plus que jamais et dans le prolongement de la journée de grève et de manifestations du 9 mai dernier, la CGT entend bel et bien œuvrer, avec l'ensemble des personnels et dans l'unité la plus large, à la poursuite et à l'amplification du processus de mobilisation pour imposer d'autres choix !